

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 4

Artikel: Formation dans la vie du travail (SSIH)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*

Education des adultes

*

On pourrait écrire des volumes sur un sujet aussi riche : 16 associations en Suisse romande rivalisent de bonne volonté pour intéresser ou aider à la formation intellectuelle et spirituelle tous ceux qui sont à la recherche de leur vérité. Impossible d'étudier de plus près des activités si variées de ces différentes associations, nous devons nous limiter à décrire celles de trois organisations très représentatives de notre pays, soit : l'Ecole des parents du cycle d'orientation de Genève, la formation continue professionnelle dans l'industrie horlogère, et l'activité de la Fédération romande des consommatrices (FRC). Ces trois organisations nous ont été présentées lors de la Journée d'étude organisée le 27 mars à Lausanne par le GRETI et la F. S. E. A. (voir Editorial page 1).



Un tout jeune étudiant

ECOLE DE PARENTS

L'Ecole de Parents a été fondée il y a une dizaine d'années par le directeur du CO, M. Robert Hari. Financée par le DIP à titre d'expérience pédagogique, elle est réservée aux parents de tous les écoliers genevois âgés de 12 à 15 ans. Son succès n'a cessé de s'intensifier, et actuellement les cours du soir de l'Ecole des Parents attirent plus d'un millier d'adultes, répartis dans les 16 collèges du canton.

COMBLER LE FOSSÉ DES GÉNÉRATIONS

On peut se demander ce qui pousse pères et mères à revenir volontairement se rassembler sur des bancs d'école. Leurs motivations, très diverses, sont principalement de :

- Mieux comprendre le travail de leur enfant.
- Entrer en contact avec les maîtres et le milieu scolaire.

— Rencontrer d'autres parents dont les préoccupations sont les mêmes.

— Enfin acquérir de nouvelles connaissances ou en rafraîchir d'autres.

Il n'est pas rare de voir les objectifs évoluer en cours d'année. Certains parents, animés au départ du seul désir de pouvoir « suivre » leurs adolescents dans leur travail scolaire, se piquent rapidement au jeu. Le plus souvent ils découvrent le plaisir d'apprendre grâce aux méthodes pédagogiques actuelles, plus actives que magistrales.

Le dialogue parents-enfants y a gagné et le fossé des générations s'est un peu comblé.

UNE FORME D'ÉDUCATION PERMANENTE

Outre le souci d'une meilleure compréhension réciproque entre famille et école, il faut mettre à l'actif de l'Ecole de Parents la promotion d'une forme d'éducation permanente. Certains cours de culture générale ou d'activités créatrices ont en effet pour objectif la satisfaction des besoins plus spécifiques des adultes. Un autre élément positif particulièrement remarquable concerne l'intégration des étrangers.

L'Ecole des Parents organise des cours de français, à tous niveaux, ouverts non plus seulement aux pères et mères des élèves du CO mais à tous les parents d'enfants inscrits dans une école publique genevoise, classes enfantines comprises.

Au passif de l'Ecole des Parents on signale le fait que les parents-élèves ne se recrutent pas souvent là où les besoins sont les plus urgents dans les classes socio-économiques défavorisées notamment. Mais surtout une pédagogie spécifique aux adultes reste encore à découvrir. En dépit de ses limites l'expérience est exemplaire. Le Conseil de l'Europe l'a d'ailleurs récemment prise comme modèle.

G. W.

FORMATION DANS LA VIE DU TRAVAIL (SSIH)

M. R. Kramer, spécialiste de la formation professionnelle a parlé du système capitaliste qui est le nôtre, où l'entreprise se voit poussée par un processus implacable à évoluer dans ses techniques et ses moyens de gestion, ou bien disparaître. Or, évoluer, implique de perfectionner son personnel.

La plupart des grandes entreprises ont pris conscience de ce besoin et ont organisé des cycles de formation à tous les niveaux, du spécialiste sur un poste de travail au directeur général.

Ces actions de formation qui groupent de 15 à 20 personnes dans l'entreprise, combinent, nous dit M. Kramer, les besoins individuels du travailleur avec les besoins de l'entreprise, tout en tenant compte des motivations de celui-ci. L'objectif est de rendre le travailleur capable d'adapter, comprendre ou créer une nouvelle technologie, un nouveau moyen de gestion, un facteur de l'environnement.

« Les méthodes pédagogiques employées sont actives. Les animateurs introduisent le sujet, encouragent les participants à discuter et à poser des questions. Ils leur demandent d'apporter au groupe des éléments résultant de leurs connaissances, de leurs expériences. Ils permettent aux participants de découvrir et de comprendre, par leurs discussions, les nouveaux savoirs.

Le niveau de succès de ce type de formation est conditionné par plusieurs points. Tout d'abord, il faut considérer les participants comme des personnes capables de trouver des solutions. Il faut également que les animateurs apportent les éléments permettant aux participants de trouver les solutions. Il faut enfin que les directions acceptent de prendre en compte, dans la formation, les po-

litiques et objectifs actuels et futurs de l'entreprise et que les solutions trouvées puissent être appliquées.

Ce type de pédagogie est appelé « Pédagogie intégrée ».

LA FORMATION CONTINUE CONSISTE EN DEUX POSTES BIEN DIFFÉRENTS :

La formation dirigée (donc obligatoire) pendant les heures de travail. La formation libre (le soir, facultative) qui comprend les cours de « loisirs actifs », artisanat, histoire de l'art, etc.

On peut méditer sur cette formation continue, motivée par le plus grand bien de l'entreprise, bien qu'elle se répercute sur le travailleur dans le cycle infernal de la vie économique. Il est un peu difficile à l'éducateur désintéressé de concilier cette forme d'évolution intellectuelle avec la « joie au travail » et le bonheur d'apprendre.

LA FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATRICES

Nous avons été surpris au premier abord de rencontrer la FRC dans ce contexte, alors que c'était plutôt sa mission d'information (ou contre-information) qui nous paraissait primer ; mais voici dans quelle perspective d'éducation permanente travaille cette fédération :

« Face aux diverses inventions du marketing moderne, aux applications insidieuses de la psychologie commerciale et de manière générale à toutes les astuces utilisées pour le circonvenir, le consommateur se trouve dans un état d'infériorité et de non-préparation manifestes. Spontanément, il est tenté de céder aux sol-

licitations des vendeurs de marchandises et de services, en oubliant jusqu'à son propre intérêt réel. Dans ces conditions, il lui faut un effort considérable pour percevoir sa situation de vulnérabilité. Cette prise de conscience, préalable à tout changement de comportement, conduira selon les cas le consommateur à tenter d'exercer isolément son esprit critique ou à manifester sa volonté de combat — et son sens de la solidarité — en adhérant à un groupement de défense des consommateurs, voire à militer au sein d'un tel groupement.

En fait, la FRC éduque les acheteurs de biens et de services, de la façon la moins scolaire possible, selon ses possibilités et selon les publics visés. On peut distinguer :

- un public non défini mais déjà motivé, qui a manifesté son intérêt pour la FRC et les idées qu'elle représente en s'abonnant à son périodique bimestriel (J'achète mieux), en participant à des séances et manifestations diverses (organisées par les sections cantonales ou les groupes de travail locaux), en s'informant auprès d'un bureau de consultation (Consommateurs-Informations), etc.
- un public spécialisé, pas forcément intéressé, mais privilégié pour les actions éducatives de la FRC en raison de sa vulnérabilité particulière (enfants et jeunes, personnes du troisième âge).
- un public restreint, mais formé de personnes acquiescentes aux idées de la FRC et particulièrement désireuses de compléter activement leur formation, non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour en faire bénéficier des tiers.

B. v. d. W.

Liste des associations membres de la section romande de la FSEA

1. Association des Universités populaires suisses
2. Centrale suisse d'éducation ouvrière
3. Centres suisses de culture (Hertzberg)
4. Ecoles-Clubs de la Fédération des coopératives Migros
5. Services Loisirs COOP-Suisse
6. Association des bibliothécaires suisses
7. Bibliothèque pour tous
8. Société suisse des employés de commerce
9. Fédération suisse des écoles de parents
10. Fondation suisse Pro Juventute
11. Communauté de travail protestante suisse pour l'éducation des adultes
12. Union civique des femmes catholiques
13. Groupe de réflexion et d'étude sur l'éducation et les techniques d'insertion
14. Secteurs des cours de la Croix-Rouge suisse
15. Eurocentres
16. Centre de recherches psychopédagogiques

Secrétariat de la F.S.E.A., Galeries Saint-François B, 1003 Lausanne.

Où en sommes-nous ?

L'éducation permanente est un concept. Il n'est de loin pas nouveau. De grands penseurs défendirent l'idée dans les siècles passés déjà. Les réalisations sont avancées dans des pays comme la Suède, les Etats-Unis, d'autres encore. Notre ancien conseiller fédéral, M. H.-P. Tschudi, nous en avait donné la définition que voici : « Il est, en effet, capital pour un Etat de créer un système d'instruction permettant à chacun de s'épanouir selon un processus qui se développe la vie entière et qui intègre la diversité des influences éducatives ».

Dans notre pays et pour le moment, si l'éducation, l'instruction et la formation professionnelle des jeunes sont prises en charge en général par la famille d'une part et les institutions officielles d'autre part, l'éducation des adultes, elle, est laissée en principe à l'initiative privée. A ce propos, il est indiqué de rappeler que, voilà trois ans, nous citoyens et citoyennes suisses avons rejeté les dispositions sur l'aide aux écoles, dans lesquelles figurait l'éducation des adultes. Dès lors, nous devrions nous sentir d'autant plus responsables de la recherche des solutions à apporter, au cours des années, à ce problème complexe dont l'actualité ne peut être mise en doute.

Heureusement pourtant, l'éducation des adultes existe bel et bien dans notre pays. Il lui arrive même de prospérer, mais en ordre dispersé, privée d'une coordination systématique. Quand on se penche sur son histoire, on s'émerveille de découvrir ses premiers pas, assurés qu'ils

furent par les Unions de femmes, les Syndicats et les Paysannes. Vive donc les pionnières ! ... et les pionniers également !

La place limitée me contraint à m'en tenir au travail, remarquable, accompli par les Paysannes vaudoises dans ce domaine. Que leurs collègues des autres cantons me pardonneront mes limites.

Pour cerner, même succinctement, l'évolution de cette entreprise, je tenterai d'établir une évaluation, tout empirique, en définissant les trois niveaux suivants :

1. D'où les aîeules sont parties
2. Où nous en sommes
3. Où nous désirons arriver.

1. En 1918, les œufs et les fruits se vendaient mal. Les paysannes, au marché, retrouvaient à peine la couverture de leurs frais, leur temps et leur travail restant ignorés. Or, dans la région de Moudon, des paysannes, aussi vaillantes qu'enthousiastes, entraînées par Mme Gillabert, femme de l'avant-garde, mirent sur pied une coopérative visant à écouler leurs produits puis, sitôt après, des cours et des démonstrations en vue de parfaire leur formation professionnelle. Le succès de l'enseignement fut immédiat, l'enthousiasme ne se relâcha pas et plus personne n'osa contester les avantages de la formule éducative, « dernier cri » à l'époque.

Ainsi naquit le premier groupe de la future APV (Association des Paysannes Vaudoises), sur la base solide formée par la volonté de résoudre ensemble des problèmes urgents d'ordre économique, professionnel, familial. Plus tard, l'Etat s'y intéressa,

accordant des subventions bienvenues à cet enseignement, à certaines conditions dont la plus importante est que la matière enseignée reste strictement professionnelle.

2. L'idée ne tarda pas à essaimer. Partout les difficultés s'effaçaient devant les convictions des paysannes. Les cours et les démonstrations attirèrent non seulement les terriennes, mais encore les rurales (femmes des fonctionnaires, artisans, commerçants, employés, etc.). Aujourd'hui encore, la croissance continue. Si bien que l'APV vient de doubler le cap de son six millièmes membre et qu'elle vogue allègrement vers l'accueil de son 100e groupe.

Le système pédagogique fonctionne d'une manière aussi démocratique que possible : les matières d'enseignement tout comme les méthodes en vigueur (observation, expérience, induction, démonstration, exposition, discussion, partage et j'en passe) répondent aux vœux de la majorité à l'intérieur de chaque groupe. C'est avant la lettre de l'éducation fonctionnelle.

Il sied de relever de plus le fait que l'enseignement dans la mesure du possible est dispensé par des paysannes spécialisées, membres des groupes. L'ambiance y gagne toujours.

3. Sur quelle étoile faut-il braquer le gouvernail ?

Précisons d'abord que les propos suivants se rapportent aux objectifs généraux de l'éducation des adultes dans son ensemble.

Des études ayant été publiées, dans de nombreux pays sur les motiva-

tions des participants formant les groupes d'adultes, nous empruntons à M. Simpson, du Conseil de l'Europe, l'affirmation qui suit : « Quand le stimulant professionnel fait défaut, il n'y a qu'une minorité d'adultes pour s'intéresser aux possibilités de s'instruire qui leur sont offertes ». Cette constatation se vérifie également chez nous, dans tous les milieux socio-économiques, à quelques exceptions près. C'est dommage. Mais l'évolution de la situation économique (que nous regrettons pour les travailleurs qui en pâtissent) nous amènera, peut-être, à prendre graduellement conscience de problèmes réels que nous laissons dormir puis-que, matériellement, tout se développait sans heurt, même dans l'euphorie. Dans le monde de demain, quel qu'il soit, à quoi donnerons-nous plus d'importance, finalement ?

A l'avoir ou à l'être ? A la quantité de consommation ou à la qualité de la vie ? A la réussite matérielle ou au « supplément d'âme » ?

Soyons clairs : il ne s'agit pas de produire des bas-bleus. Mais de rechercher ensemble l'équilibre entre l'engagement dans la formation professionnelle, le perfectionnement, le recyclage d'une part et les activités visant l'épanouissement de la personne humaine, l'harmonie du groupe familial, le rayonnement de la communauté d'autre part. Les pieds sur la

terre, les yeux vers le ciel, que diable !

Parmi beaucoup d'autres, une dernière question préoccupante : L'enseignement aux adultes devra-t-il continuer de s'adresser séparément aux hommes et aux femmes, comme cela se fait trop fréquemment ? Discrimination coriace qui montre encore le bout de l'oreille ! Que de temps, de travail, d'argent et de bonnes occasions gaspillées ! dira-t-on dans quelques années.

L'éducation permanente, englobant naturellement celle des adultes, sera-t-elle un jour une réalité généralisée dans notre pays, selon les vœux clairvoyants, mesurés, de notre ancien conseiller fédéral ? Des savants l'affirment de la manière la plus objective. Mais mon voisin, le sage, m'a dit à ce propos : « On ne sait pas où on va, mais on y va sûrement ! »

Quant à nous, allons quérir plus loin, dans l'espace et dans le temps, des paroles chargées de signification :

« Si tes projets portent à un an,
sème du grain
S'ils portent à dix ans,
plante un arbre
S'ils portent à cent ans,
instruis le peuple »
(Kouan-tseu,
VIIe siècle av. J.-C., Chine)

Agathe Salina